

GUIDE [2021 – 2022]

# ÉTUDIANT

## Licence 2

## Mention Lettres

[ Parcours Lettres modernes ]

[www.lettreslangages.univ-nantes.fr](http://www.lettreslangages.univ-nantes.fr)



UNIVERSITÉ DE NANTES

# S O M M A I R E

<b>Renseignements pratiques</b>	p. 3
<b>Présentation générale des spécialisations</b>	p. 5
Autres formations offertes	p. 7
Les UED « Culture et initiatives »	p. 8
Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la licence	p. 8
L'UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE)	p. 9

## Semestre 3

<b>Répartition semestrielle des enseignements (S3)</b>	p. 10
Inscriptions pédagogiques	p. 11
UE 31 : Littérature française du XVII <sup>e</sup> siècle	p. 12
UE 32 : Littérature française du XVIII <sup>e</sup> siècle	p. 14
UE 33 : Littérature comparée	p. 16
UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques	p. 18
UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques	p. 23
UE 36 : Options (selon spécialisation)	p. 25

## Semestre 4

<b>Répartition semestrielle des enseignements (S4)</b>	p. 31
UE 41 : Littérature et langue française du Moyen Âge	p. 32
UE 42 : Littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle	p. 35
UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts	p. 38
UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques	p. 40
UE 45 : Langue vivante et Ouvertures professionnelles	p. 45
UE 46 : Options (selon spécialisation)	p. 47
<b>Règles de contrôle des connaissances</b>	p. 52

## Renseignements pratiques

Responsable de la Licence : M. Claudel

Responsable du niveau L2 : Mme Avignon

Responsable de la spécialisation Approfondissement littéraire : Mme Pierre

Responsable de la spécialisation Découvertes des Métiers du Livre : M. Forest

Responsables de la spécialisation Professorat des Écoles : Mme Peyrache-Leborgne

Responsable de la spécialisation Information-Communication : Mme Hebuterne

Responsable de la Licence mention Lettres-Langues : M. Postel (pour la partie Lettres)

Direction du Département de Lettres modernes : M. Zonza

**Secrétariat : Mme Guiné** – Le secrétariat (bureau 109.4) est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

## Conseil pédagogique

Le Département de Lettres modernes a mis en place une commission consultative enseignants-étudiants chargée d'examiner les différents problèmes que rencontrent les étudiants au cours de leurs études. Les représentants étudiants d'une part et la responsable d'année (Paul-André Claudel) d'autre part sont à votre disposition pour vous informer et se faire l'écho de vos préoccupations.

Les modalités de fonctionnement des Conseils pédagogiques (élections, calendrier précis des réunions, etc.) seront communiquées à la rentrée.

## Contacts enseignants – étudiants – secrétariat

Les enseignants peuvent être contactés par e-mail ([prenom.nom@univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@univ-nantes.fr)). Certains enseignants affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par mail).

**Très important :** Les étudiants doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique ([prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)) afin d'être tenus au courant des messages que les enseignants et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

## Pour faciliter vos exposés et recherches

La **Bibliothèque Universitaire (BU) Lettres-Sciences humaines** propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des **Bases de données bibliographiques** (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), **Revue et presse en ligne**, méthodologie de l'**Internet**, collection de **Films documentaires**.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres modernes (bâtiment Censive, salle C100), dispose d'un fonds de plus 20 000 ouvrages.

L'accès y est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

# LICENCE DE LETTRES

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SPÉCIALISATIONS

Les trois années proposées par le Département de Lettres modernes visent à offrir aux étudiants sortant du Baccalauréat une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, orientée vers les concours de recrutement de l'enseignement à tous les niveaux, permettant aussi des réorientations vers les métiers de la culture et les carrières administratives, préparant enfin les étudiants qui le désirent à la recherche. Ces trois années sont articulées autour d'un tronc commun d'enseignements (UEF) et d'un ensemble de cours en options (UEC), permettant une diversification des enseignements et une spécialisation progressive.

**Quatre possibilités de spécialisations** vous sont proposées au sein de la Licence Mention Lettres modernes, en sus de la Licence bidisciplinaire mention Lettres-Langue :

- Une spécialisation littéraire renforcée, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Approfondissement littéraire ;
- Une spécialisation Professorat des écoles, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Professorat des écoles ;
- Une spécialisation Découverte des métiers du livre, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, Spécialisation Découverte des métiers du livre ;
- Une spécialisation Information-communication, avec délivrance d'une Licence mention Lettres, parcours Lettres modernes, spécialisation Information-Communication.

Chacune de ces spécialisations vous conduira à suivre des cours fléchés afin d'adapter au mieux votre formation à vos projets personnels et professionnels.

L'ensemble des enseignements optionnels est articulé de manière cohérente sur les trois niveaux (L1-L2-L3), de façon à dispenser l'ensemble des connaissances et des compétences visées par la spécialisation.

Un étudiant engagé dans une spécialisation peut cependant la modifier d'une année sur l'autre (par exemple, un étudiant engagé dans la spécialisation Professorat des écoles en L1 peut choisir la spécialisation Approfondissement littéraire l'année suivante, qu'il redouble ou passe en L2).

En revanche, **il ne peut changer de spécialisation en cours d'année.**

### Spécialisation Approfondissement littéraire (AL)

Cette spécialisation dirige naturellement, mais sans exclusive, les étudiants vers les concours de recrutement de l'enseignement (CAPES et Agrégation de Lettres modernes) et les concours administratifs. Elle introduit, au-delà, à la recherche dans le domaine des Lettres. La poursuite d'études la plus logique se fait donc dans les deux Masters du département Lettres modernes (Master Recherche et Master Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, dit MEEF) auxquels vous pourrez candidater à l'issue de la L3.

## Spécialisation Professorat des écoles (PE)

Cette spécialisation propose des enseignements de grammaire, de littérature de jeunesse, de mathématiques, d'histoire et de géographie, afin de se former au mieux au métier de professeur des écoles et d'accumuler les connaissances pluridisciplinaires nécessaires au concours du CRPE. Cette préparation se fait au sein des ESPÉ (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation), auxquelles vous pourrez candidater naturellement à l'issue de votre L3.

## Spécialisation Découverte des métiers du livre (ML)

Le but de cette formation est d'offrir à certains étudiants la possibilité de se fixer au sein de la filière Lettres à Nantes, en bénéficiant, en plus d'une indispensable formation littéraire générale, d'une spécialisation pré-professionnalisante (découverte des métiers de l'édition, du monde des librairies et des carrières de bibliothécaire), répartie sur les trois années de Licence. Même si votre choix professionnel vous semble déjà établi, il est indispensable de suivre tous les cours pour comprendre le fonctionnement de la chaîne du livre.

Stage d'observation :

Obligatoire pour que l'étudiant précise son objectif professionnel, d'une durée minimale de 35h, il pourra se faire dans une bibliothèque, un centre de documentation, un service d'archives, une librairie, une maison d'édition,...

Le rapport, d'une longueur comprise entre 8 et 15 pages (Times New Roman 11, interligne 1,5), doit démontrer les capacités d'observation et d'analyse de l'étudiant. L'étudiant devra d'autre part rapporter les éléments iconographiques (logos, photos, plans, etc.) sous forme de fichiers informatiques, lui permettant de présenter son lieu de stage. La rédaction finale du rapport sera validée dans l'UEF 54 (cours de M. Chetaille). Les éléments de ce rapport pourront être utilisés comme documents de travail dans l'UEC 67 (cours de M. Bouyer et Mme Vignaux).

**Il est vivement recommandé de s'y prendre dès la L2 pour ce stage : tout stage effectué un an avant la L3 sera accepté.**

## Spécialisation Information-Communication (IC)

Cette spécialisation permet à des étudiants en Lettres de découvrir les champs de l'information et de la communication, tant au niveau conceptuel que sur le plan de l'usage des outils techniques multimédias. Les étudiants ayant suivi ces enseignements répartis sur les trois années de Licence auront ainsi les prérequis nécessaires à une spécialisation de Master basée sur la maîtrise des contenus numériques, textuels, sonores et visuels.

## Licence mention Lettres-Langue (LL)

4 possibilités : Lettres-Anglais ou Lettres-Allemand ou Lettres-Italien ou Lettres-Espagnol.

La Licence mention Lettres-Langue est assurée conjointement par le département de Lettres modernes et les départements de langue de la Faculté des Langues et Cultures Étrangères (FLCE). Il s'agit d'une formation pleinement bidisciplinaire ouvrant la possibilité de poursuivre un Master dans chacune des deux disciplines, de présenter de nombreux concours (concours administratifs où l'aisance en langue vivante est requise, école de journalisme, etc. ; une préparation complémentaire est parfois à prévoir), ou de se lancer sur le marché du travail avec une compétence en rédaction et dans l'interprétation des textes (Lettres modernes). Elle complète les débouchés de la Licence Lettres modernes par l'atout du bilinguisme, assurant des capacités d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités sociales.

Cette Licence bidisciplinaire est très exigeante dans sa formation : elle impose un volume horaire plus important, ne comporte que des enseignements fondamentaux (6 UE par semestre) et suppose des compétences équilibrées entre les deux matières.

Dans chacun des niveaux, chaque semestre est constitué par deux blocs d'enseignement, un en Lettres modernes (composé de trois UE fondamentales), un en Langue vivante (composé également de trois UE fondamentales).

À noter que depuis 2017/2018 est ouvert à Nantes, en sus des Masters déjà existants au département de Lettres et aux départements de langue de la FLCE, un Master Recherche Lettres-Langue qui permet une poursuite d'études naturelles pour les licenciés ayant suivi cette voie.

### **Autres formations offertes après quatre semestres (120 ECTS, en L1 et L2) aux étudiants de Lettres modernes**

Il est par ailleurs rappelé que les étudiants en Lettres modernes peuvent de droit, quelle que soit la spécialisation choisie en L1 et L2, et pour peu qu'ils aient validé 120 crédits ECTS, intégrer les formations L3 ouvertes à tous les étudiants de Lettres modernes et de Langues vivantes. Ils peuvent aussi entrer de droit dans la **formation L3 en Sciences de l'éducation**.

## LES UED « CULTURE ET INITIATIVES »

*Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiants à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation ?*

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master class et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <https://www.univ-nantes.fr/culture/>

Renseignements et inscriptions : [ateliers-culture@univ-nantes.fr](mailto:ateliers-culture@univ-nantes.fr)

La culture à l'Université de Nantes : [www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)

## LE DISPOSITIF D'ORIENTATION INTÉGRÉ TOUT AU LONG DE LA LICENCE

L'UFR Lettres et Langage, en lien avec le SUIO (Service Universitaire d'Information et d'Orientation), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée aux L1 mais aussi à **tous les étudiants**, la **Journée d'Orientation** (date à confirmer) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Il sera proposé dans chaque filière des présentations des formations, des témoignages d'étudiants et d'anciens étudiants diplômés, des conférences et des stands d'information sur l'orientation, la préparation aux concours de la fonction publique, la mobilité internationale pendant vos études, la vie associative etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée.

2) **En L2, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 1 » : 12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc.

⇒ Voir l'enseignement correspondant dans votre livret (UE 45) pour plus de détails.

3) **En L3, l'enseignement « Ouvertures professionnelles 2 »** à valider selon les principes expliqués dans votre livret de L3.



## L'UE FACULTATIVE « VALIDATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT » (VEE)

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langues, en accord avec les préconisations de l'Université de Nantes et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service **d'associations à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations confessionnelles ou d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), **l'engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu'il s'agisse **d'engagements conséquents** (plus de 150 heures par an) ;
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l'UFR se tenant en début d'année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : [nicolas.correard@univ-nantes.fr](mailto:nicolas.correard@univ-nantes.fr)

La commission est souveraine quant à l'approbation ou non du projet, et peut examiner l'opportunité d'un aménagement d'études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d'année après la présentation des justificatifs nécessaires et d'un **rapport d'activité succinct** (2-3 pages). Aucune note n'est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l'UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n'est validé **qu'une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Exemple. Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d'engagement bénévole en début d'année auprès de la commission qui l'approuve et vérifie l'accomplissement du projet en fin d'année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) ; la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l'UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

## Répartition semestrielle des enseignements

### LICENCE 2<sup>e</sup> ANNÉE (L2)

#### SEMESTRE 3 (S3)

	Approfondissement littéraire	Professorat des écoles	Métiers du livre	Information Communication	Lettres-Langue
3 UE communes à toutes les spécialisations	UE 31 Littérature française du XVII <sup>e</sup> siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 32 Littérature française du XVIII <sup>e</sup> siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 33 Littérature comparée 1 CM + 1 TD				
1 UE	UE 34 Langue et civilisation antique 1 bloc TD Langue antique OU 1 CM « Aspects de la littérature ancienne 1 » + 1 TD thématique			UE 34 : Récits médiatiques 1 TD	Pour les autres enseignements : voir à la faculté des Langues (FLCE)
1 UE (2 EC)	UE 35 Langue vivante et Compétences numériques - EC 1 : TD Langue vivante - EC 2 : TD Culture et Compétences numériques				
1 UE Options (2 EC)	UE 36 AL : - EC 1 : TD Littérature et cinéma : étude de cas - EC 2 : TD Techniques de l'explication de texte	UE 36 PE : - EC 1 : 2 TD Mathématiques et géographie - EC 2 : 1 TD Éducation comparée	UE 36 ML : - EC 1 : 1 TD Des tablettes au livre (Histoire du livre I) - EC 2 : 1 TD Panorama du monde du livre au XXI <sup>e</sup> siècle	UE 36 IC : - EC 1 : 1 TD Littérature et cinéma : étude de cas - EC 2 : 1 TD Panorama du monde du livre au XXI <sup>e</sup> siècle	
1 des 2 EC peut être remplacé par Sport 1 (auprès du SUAPS)					

**UE** = Unité d'enseignement

**EC** = Élément constitutif d'une UE

## Inscriptions pédagogiques :

Les inscriptions dans les groupes de TD s'effectuent sur Madoc. Il s'agit de pré-inscriptions permettant à l'étudiant de formuler des vœux d'affectation aux cours qu'il souhaite suivre.

**Pour accéder à Madoc : munissez-vous de vos *identifiant* (nom d'utilisateur) et *mot de passe*, ouvrez le lien L2 Lettres (toutes les spécialisations et parcours) (LEL2LETTRES), cliquez sur « Inscriptions groupes TD premier [deuxième] semestre » puis sur « Répondre aux questions... » et suivez les instructions.**

Pour le premier semestre, vous devez vous inscrire à compter du **7 septembre 2021** (date à confirmer).

Pour le deuxième semestre, vous serez avertis ultérieurement.

## UE 31 : Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle

Organisation et volume horaire :

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine).

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

### CM

#### **M. Zonza : Littérature et société au XVII<sup>e</sup> siècle**

Ce cours se propose grâce à un vaste choix de textes, distribués en début d'année, de parcourir un siècle de littérature. Nous commencerons par poser en premier lieu quelques jalons historiques, sociologiques mais aussi philosophiques de la mort d'Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715 afin de fixer un cadre chronologique indispensable. Puis, en nous replaçant une nouvelle fois dans une perspective historique, nous verrons l'évolution des grands genres et sous-genres littéraires (comédie, tragédie, histoire tragique, roman, nouvelle, poésie, mémoires...) de la période dite « baroque » à celle que l'on a nommée « classique » en nous demandant si cette distinction est toujours justifiée et comment l'esthétique et la poétique ont évolué de Louis XIII à la fin du règne de Louis XIV. Ce cours sera l'occasion de redécouvrir les grands auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle (Racine, Corneille, Molière) mais également de connaître d'autres auteurs, souvent ignorés des élèves de lycée, mais néanmoins talentueux, reconnus, étonnants. Aucune lecture d'œuvre complète n'est demandée si ce n'est l'**assimilation des textes de l'anthologie à lire avec précision.**

L'épreuve de validation ne consistera pas en une question de cours faisant appel à la seule mémoire, mais en une réflexion très générale, prenant la forme d'un essai qui s'appuiera sur des connaissances précises.

### TD

#### **M. de La Boullerie : Deux amours romanesques au XVII<sup>e</sup> siècle : l'*Astrée* et la *Princesse de Clèves* (2 groupes, mercredi et jeudi 8h30)**

L'histoire littéraire a surtout retenu, pour le genre romanesque au XVII<sup>e</sup> siècle, le chef-d'œuvre de Mme de Lafayette, *la Princesse de Clèves*, que l'on a pris pour habitude de considérer comme le parangon du roman classique. Mais à l'autre bout du siècle, c'est-à-dire à son commencement, une autre œuvre avait eu un retentissement considérable : l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé. Un monde sépare ces deux romans. Les étudier conjointement nous permettra non seulement d'appréhender l'évolution de l'esthétique romanesque au XVII<sup>e</sup> siècle, mais aussi de voir combien cette évolution est liée au regard porté sur la passion amoureuse.

#### **Éditions au programme :**

Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, éd. J. Lafond, folio classique.

Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, éd. B. Pingaud et C. de La Boullerie, folio classique.

#### **M. de La Boullerie : Les maîtres oubliés des classiques (1 groupe, jeudi 10h)**

Molière, La Fontaine, Racine, Mme de Sévigné, Bossuet... Les grands noms que nous a légués l'histoire littéraire pour le XVII<sup>e</sup> appartiennent surtout à la seconde moitié du siècle, celle dite « classique ». L'autre moitié, que l'on a appelée, par opposition et commodité, « baroque », est moins connue. On se borne

généralement, dans les classes, à y repérer les chefs-d'œuvre de Pierre Corneille. Pourtant, cet « autre XVII<sup>e</sup> siècle » (Jean Serroy) n'a pas manqué d'écrivains de génie. Parmi eux, Honoré d'Urfé, Malherbe, François de Sales et Guez de Balzac. Ayant pour point commun d'avoir été considérés comme des « maîtres » en leur temps, ces auteurs ont posé certains jalons essentiels du classicisme. Ce cours sera l'occasion de lire, d'étudier et d'apprécier des extraits de leurs œuvres.

### Éditions au programme :

Honoré d'Urfé, *L'Astrée*, éd. J. Lafond, folio classique.  
 Malherbe, *Œuvres poétiques*, éd. M. Simon, GF.

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVII <sup>e</sup>	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)					100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité.

## UE 32 : Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle

### Organisation et volume horaire

Deux enseignements : 1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine).

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

### CM

#### Mme Ligier-Degauque : Histoire et Société. La Littérature des Lumières à l'épreuve du réel

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société, le rôle politique du Tiers-État, ou la réalité de la traite transatlantique si l'on songe à la pièce *Zamore et Mirza* d'Olympe de Gouges, qui parle ouvertement de l'esclavage et n'a été jouée qu'après bien des difficultés à la Comédie-Française en décembre 1789. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, marqué par le développement des relations commerciales, qui s'accompagnent de la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles organisations sociales, est fortement questionné en raison de sa prétention à l'universel. Dès 1721, dans les *Lettres persanes*, Montesquieu choisit d'adopter un regard décentré sur la France, avec ses deux héros persans (Usbek et Rica) : il interroge l'ethnocentrisme, qui consiste à ramener l'Autre à ce que l'on connaît. Les Lumières ont pu chercher à définir ce que c'est qu'être humain, en-dehors du poids des traditions et grâce à la confrontation à d'autres sociétés. Malgré un tel désir d'ouverture, ce mouvement littéraire et philosophique aurait-il fait parfois entendre sa voix aux dépens de celles des autres ? C'est ainsi qu'on a pu parler de « ventriloquie » des Lumières, qui, comme le rappelle Antoine Lilti (*L'Héritage des Lumières*), est signalée par la critique postcoloniale comme une manière de « faire parler les autres en les réduisant au silence ». Sur le plan politique, un écrivain tel que Rousseau a pu faire figure de grand défenseur de la liberté, mais il a pu aussi être dénoncé pour avoir jeté les fondements d'un despotisme d'État avec *Du contrat social*. Parler des Lumières, c'est donc discuter de leur héritage pour aujourd'hui. Aussi, sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées au XVIII<sup>e</sup> siècle entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, place des femmes, progrès, etc.).

#### Au programme :

- Procès de l'exotisme et mise en scène du rapport à l'Autre : Montesquieu, *Les Lettres persanes*, *L'Ingénu* de Voltaire, *Le Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot et *Zamore et Mirza* d'Olympe de Gouges.
- Deux tragédies politiques : Voltaire, *Zaïre* (une histoire d'affrontements au temps des croisades, une tragédie de la tolérance religieuse) et *Alzire ou les Américains* (sur la réduction en esclavage et l'issue politique de la colonisation).
- Questionner et repenser le modèle social : le drame bourgeois inventé par Diderot (un théâtre du Tiers-État) ; Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* et *Du contrat social*.

Vous n'avez pas à lire l'intégralité de ces œuvres, sur lesquelles je m'appuierai de manière préférentielle. Le CM vise à vous donner une culture générale sur le XVIII<sup>e</sup> siècle et des extraits vous seront donnés en cours, incluant d'autres textes, ainsi que des conseils bibliographiques.

## TD

### Mme Rubellin : Marivaux et le langage (2 groupes, lundi)

Si le marivaudage a longtemps été une notion péjorative, le terme recouvre aujourd'hui une conception particulièrement fine du langage. Opérateur de distinctions sociologiques, marque de pouvoir ou de faiblesse, champ d'exploration psychologique, le langage de Marivaux est à la source d'une dramaturgie originale qui n'a pas connu d'imitateurs. On étudiera comment Marivaux entraîne son spectateur dans des jeux labyrinthiques de sens. Le langage peut aussi échapper à la maîtrise du personnage, et se retourner contre lui. De plus, alors que le dialogue représente la forme privilégiée de communication dans l'univers marivaudien, d'autres formes de communication non-verbales l'accompagnent (regards, gestes, déplacements, airs), qui jouent un rôle essentiel.

#### Textes au programme :

- Marivaux : *La Surprise de l'amour* (Folio ou Bibliothèque Gallimard – à la suite d'*Arlequin poli par l'amour*).
- Marivaux : *Le Jeu de l'amour et du hasard* (édition avec des notes : classiques Larousse, Hachette etc.)

### Mme Rubellin : Comédie et satire sociale, Le Sage et Beaumarchais (1 groupe, mercredi)

En 1709, Le Sage fait scandale à la Comédie-Française en portant à la scène l'histoire d'un financier véreux, Turcaret, ancien domestique, dont l'ascension sociale repose sur la malhonnêteté. A travers ses manigances, c'est toute la société qui est montrée comme pervertie par l'argent, qu'il s'agisse des sentiments amoureux (femmes trompées, femmes entretenues) ou des valeurs morales. Cet ancêtre des escrocs d'aujourd'hui est au cœur d'un système dramaturgique méticuleusement bâti dont nous analyserons les rouages. Nous nous intéresserons également à la censure et aux pressions subies par l'auteur.

En 1775, malgré des tentatives de censure, Beaumarchais parvient à faire jouer *Le Barbier de Séville*, faisant porter à son étincelant personnage de Figaro des répliques contestataires comme « Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ? ». Fustigeant les inégalités sociales, Beaumarchais fait aussi la satire du monde des lettres de son temps.

Nous verrons comment il fait évoluer la dramaturgie, souvent en contradiction avec les règles classiques, pour faire du théâtre un reflet de la vie en mouvement. Une séance sera consacrée au célèbre opéra inspiré de la comédie de Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* de Rossini.

#### Textes au programme :

- Le Sage, *Turcaret*, Livre de poche, éd. N. Rizzoni. Cette édition comporte aussi *Crispin rival de son maître* et la *Critique de la comédie de Turcaret par le diable boiteux* que nous évoquerons en cours.
- Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* : n'importe quelle édition avec des notes (y compris petits classiques : Larousse, Bordas, etc.).

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIIIe	40% TD		20% 1h (CM)	40% 4h (TD)	30% 1h (CM)	70% 4h (TD)			100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## UE 33 : Littérature comparée

### Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 30 h au choix (2 h 30 / semaine)

ECTS : 7

Coefficient : 7/30

### CM

#### M. Correard : Histoire et théorie du roman

Le roman est-il seulement un genre ? Nous avons tendance à considérer que toute forme de fiction narrative développée relève du « roman », peut-être parce que l'indétermination de la notion rend son emploi évident, et le plus souvent impensé. Cette indétermination explique historiquement le succès du phénomène romanesque : longtemps marginal dans les pratiques et dans les poétiques, ce non-genre qui cannibalise tous les autres est devenu central dans la littérature moderne. Mais il n'existe et n'a existé, en réalité, que dans une extraordinaire variété de formes, qu'on peut considérer comme des genres à proprement parler (roman grec, roman de chevalerie, roman sentimental, antiroman, roman épistolaire, roman de formation, roman historique, roman policier, etc.), que les auteurs se plaisent à dérouter, à déjouer et à hybrider. Un parcours chronologique (sans limite historique ni géographique) nous permettra de les repérer et de les replacer les uns par rapport aux autres. Nous rencontrerons en route un grand nombre de questionnements théoriques, traditionnels (le personnage, la *mimèsis*, roman et société, roman et histoire...) ou plus actuels (les valeurs du roman ; les mondes possibles ; fiction et cognition ; émotion et empathie romanesques ; somme romanesque et roman-monde, par exemple), qui constitueront le second volet de chaque séance.

Une version rédigée du cours est accessible sur Madoc. Il sera demandé aux étudiants de la lire avant chaque séance. Le cours pourra être accompagné utilement par la lecture d'une anthologie de textes critiques (comme celle de N. Piégay-Gros, *Le Roman : textes choisis et présentés*, Flammarion, coll. « Corpus », 2005). Des indications bibliographiques plus précises seront communiquées en cours.

La réussite dans ce CM dépendra aussi de votre culture romanesque. Profitez de votre temps libre (durant l'été ou en septembre notamment) pour lire un grand roman étranger : un roman de Fielding, d'Austen, de Goethe, de Melville, de Dostoïevski, de Tolstoï, de Mann, de Woolf, de Faulkner par exemple, ou bien un grand classique français que vous n'auriez jamais lu (un Stendhal, un Flaubert, un volume de Proust, etc.). Rien ne sera plus utile !

### TD

#### Mme Avignon : Inquiétudes et espoirs du roman au XX<sup>e</sup> siècle : de l'art de la « composition » romanesque (2 groupes)

Au sein de la littérature française, *Les Faux-Monnayeurs* d'André Gide est souvent donné comme un récit précurseur du Nouveau Roman, dans la mesure où il incarne magistralement la crise du réalisme mimétique et la tentation de la forme. Nous choisirons dans ce cours de le rapprocher de l'œuvre de Milan Kundera. Français d'adoption, celui-ci écrit encore en tchèque au temps du *Livre du rire et de l'oubli*, et pense de toute manière le roman à l'échelle européenne. À l'autre bout du XX<sup>e</sup> siècle, il refuse de proclamer la mort du genre romanesque, tandis que le succès de son œuvre emblématise les possibilités d'une réconciliation entre un roman exigeant et un lectorat pourtant perplexe devant le formalisme des avant-gardes. Nous examinerons comment s'entrelacent, chez ces deux romanciers, la théorie et la pratique (en complétant notre étude, notamment, par des extraits du *Journal des Faux-Monnayeurs* de Gide et de *L'Art du roman* de Kundera). Sans couper notre réflexion des problématiques individuelles et socio-politiques qui parcourent les deux romans, nous serons attentifs à ce que porte la référence constante au modèle musical, et à ses conséquences sur la poétique romanesque (temporalité, voix et points de vue).



## Œuvres étudiées :

- André GIDE, *Les Faux-Monnayeurs* [1925], Paris, Gallimard, coll. « Folio ».
- Milan KUNDERA, *Le Livre du rire et de l'oubli* [*Kniha smichu a zapomněni*, 1978], traduit du tchèque par François Kérel, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

## M. Savang : Le roman : entre science et fiction (1 groupe)

L'expérience romanesque a ceci de particulier qu'elle nous fait vivre des mondes possibles du point de vue de l'existence. Aussi, en tant qu'il est exploration de la vie humaine, le roman ne s'oppose pas à la réalité. Il est au cœur du monde et nous immerge, par l'imagination, dans des contrées inédites de la réalité. Pour Milan Kundera par exemple, le roman est indissociablement lié à l'historicité et aux représentations des « Temps modernes » : « Ainsi, le monde des Temps modernes naquit et le roman, son image et modèle, avec lui » (*L'Art du roman*, Folio, 1986, p. 17). Le roman, à cet égard, nous porte aux confins du connaissable et de l'inconnu du réel par l'expérience du sujet. Dans cette perspective, nous allons interroger le mode de connaissance spécifique que constitue le roman par rapport au discours théorique. Nous nous focaliserons plus précisément sur le genre de la science-fiction, sur l'imaginaire du devenir de la vie humaine au regard des progrès technologiques, notamment à travers l'invention de créatures artificielles. Réciproquement, nous verrons aussi de quelle manière la fiction peut être impliquée dans l'invention des représentations scientifiques.

## Œuvres principales au programme :

- Mary SHELLEY, *Frankenstein ou le Prométhée moderne* [*Frankenstein or The Modern Prometheus*, 1818], traduction par Alain Morvan, Folio, 2015.
  - Aldous HUXLEY, *Le Meilleur des mondes* [*Brave new world*, 1932], traduction par Jules Castier, Pocket, 2017.
  - Philip K. DICK, *Les Androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?* [*Do Androids dream of electric sheep?*, 1968], traduction par Sébastien Guillot, J'ai lu, 2014.
- Une partie du corpus sera décidée en concertation avec les étudiants.

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40%	4h	75%	4h			100%	3h	100%	3h
	CM+TD		TD		TD	CM			CM+TD		CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## UE 34 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Récits médiatiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Récits médiatiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité, assurés par le département de Lettres classiques

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

### **Récits médiatiques (pour Info-Com)**

Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

#### **Mme Hébuterne**

Ce cours s'intéresse à un large spectre d'images, visibles sur des supports différents, mais dont la caractéristique commune est de proposer une représentation visuelle des événements qui font l'actualité.

Une bibliographie sera donnée aux étudiants durant le cours d'introduction.

OU

### **Langue et civilisation de l'Antiquité**

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres classiques : pour tous les cas particuliers, se renseigner au secrétariat, bureau 109.6, tél. : 02 53 52 22 76 ou auprès de l'enseignante responsable de la formation en langues anciennes : [sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr](mailto:sophie.van-laer-becue@univ-nantes.fr)

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :

- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : choix langue et littérature latines
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : choix langue et littérature grecques
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : choix littératures et cultures antiques

#### **Remarques importantes**

\* Les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE 23) ne peuvent pas choisir *Langue et littérature latines* ou *Langue et littérature grecques*.

\* Les étudiants qui ont pris *Latin débutant, Langue et Textes A&B* ou *Grec débutant, Langue et textes A&B* en première année ont **deux** possibilités :

- continuer à suivre le même enseignement en deuxième année
- choisir les enseignements de **Littératures et cultures antiques**.

NB : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

### A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- **niveau « continuant »** (suite de *Langue latine continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;

- niveau « **débutant** » (suite de *Latin débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

**LATIN DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES** (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **Mme Boijoux**

(1 TD de 2 h et 1 TD d'1 h 30. Suite du cours « Latin débutant langue et textes » de L1)

- Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES

- Dictionnaire : Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

**LANGUE LATINE 3 CONTINUANT** (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Chauvin**

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

ET

**TEXTES LITTÉRAIRES LATINS** (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Rouquette**

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

**Texte au programme** : Cicéron, *Pro Caelio*

En 56 av. J.-C., Cicéron défend Caelius, accusé notamment de libertinage, de tentative de meurtre et d'implication dans des troubles politiques. Dans la plaidoirie de Cicéron, considérée comme un modèle de rhétorique, s'entremêlent avec brio et humour intrigues politiques et rivalités personnelles.

Le texte sera étudié avec une édition bilingue : Cicéron, *Discours*, Tome XV (Pour Caelius - Sur les provinces consulaires - Pour Balbus), éd. et trad. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1962. Le prix de cette édition étant élevé (39 euros), les extraits étudiés seront photocopiés et distribués. Il est préférable toutefois d'avoir lu intégralement le texte en traduction.

Pour découvrir l'histoire du *Pro Caelio* à travers une enquête policière, en pourra lire le roman de Steven SAYLOR, *Un Égyptien dans la ville*, Collection 10/18, Grands Détectives N° 3143, 2000.

## B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *grec débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;
- **niveau « continuant »** (suite de *langue grecque 1 continuant*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

**GREC DÉBUTANT 3 LANGUE ET TEXTES** (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **M. Mineo**

(suite du cours « grec débutant langue et textes 1 et 2 » de L1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

**LANGUE GRECQUE 1 CONTINUANT** (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

**Objectifs :**

- Enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ;
- conforter ses connaissances grammaticales ;
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

**Programme :**

Traduction de textes de prose (philosophes, orateurs, historiens, etc...).

**Conseils préparatoires :**

- pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site [juxta.free.fr](http://juxta.free.fr)).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La Grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

**TEXTES LITTÉRAIRES GRECS** (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

**Objectifs :**

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque.
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques.
- enrichir sa culture.

**Programme :**

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de : *l'Illiade*, *l'Odyssée* (Homère) et la *Théogonie* (Hésiode).

### Conseils préparatoires :

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent).
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

## C. Littératures et cultures antiques

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

*Littératures et cultures antiques* comporte 2 enseignements :

- un enseignement **obligatoire** :

### **ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 1** (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **M. Maréchaux**

Le cours portera sur un roman de la littérature latine du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, les *Satyriques* de Pétrone, texte qui pose à la critique maints problèmes de datation et d'interprétation et qui explore les bas-fonds de la région de Naples un peu avant l'éruption du Vésuve. Le lecteur côtoie des étudiants à la recherche de leur identité sexuelle, suit leurs incursions dans une galerie de tableaux, un hôtel borgne, un lupanar, un palais des plaisirs, la cabane d'une sorcière. Le clou du livre n'est autre que leur arrivée timide dans l'univers labyrinthique d'un affranchi richissime, Trimalcion, qui, incapable de vivre dans la société des hommes libres, s'est créé pour ainsi dire un monde sur mesure fait de trompe-l'œil, d'apparences remises en doute ou de devinettes culinaires servies au cours d'un anti-banquet platonicien. Pétrone y imite le parler populaire tout en citant, en fin lettré, les modèles de la haute culture libérale (Virgile en tête). Le texte est un puzzle herméneutique en même temps qu'un patchwork littéraire...

On devra acquérir Pétrone, *Le Satiricon*, trad. A. Ernout, Le livre de Poche (prix Fnac : 4 € 60).

Le cours intégral sera mis en ligne.

ET

- un enseignement **à choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

### **FORMES DE LA PENSÉE ANTIQUE** (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Rouquette**

#### **L'épopée grecque et latine et ses réécritures**

Le cours proposera de parcourir l'histoire de l'épopée grecque et latine, considérée comme le genre sublime par excellence, et avec elle plusieurs siècles de littérature européenne. Il permettra de découvrir ou de redécouvrir les caractéristiques d'un genre, ainsi que son influence sur des œuvres postérieures, du Moyen Âge à nos jours. En partant des pratiques antiques d'écriture, qui accordaient une place essentielle à l'imitation des textes antérieurs, le cours sera également l'occasion de présenter une notion importante de la théorie littéraire moderne, celle d'intertextualité.

Les textes seront lus en traduction française. La bibliographie sera donnée en cours.

OU

### **CORRESPONDANCES ENTRE LES ARTS** (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

L'objet de ces 12 cours portera sur l'histoire de la répétition et de la réduplication dans l'art et dans les littératures. Il s'agira de montrer comment certaines d'œuvre d'art d'inspiration plastique ou musicale ou certains grands livres ont fait de la réitération leur manifeste esthétique et leur principe compositionnel. Plusieurs séances seront consacrées à une même œuvre dont nous proposerons l'analyse.

- Musique et tautologie.
- Rhétorique de la répétition (poésie, art oratoire, représentations figurées, univers sonore).

- Le principe de la mutation des corps dans les *Métamorphoses* d'Ovide et ses avatars dans la gravure et la peinture du 16e et du 17e siècle et dans la musique du 20e siècle.
- La fugue (Bach et le contrepoint) et son utilisation au cinéma (*Médée* et *Œdipe* de Pasolini).
- Récurrences thématiques chez Flaubert et Gustave Moreau.
- Pop Art et « cantologie ».
- Chimériques et monomaniaques dans le théâtre classique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle : lecture du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, des *Visionnaires* de Desmarets de Saint-Sorlin, des *Femmes savantes* de Molière et de la *Trilogie de la Villégiature* de Goldoni. Étude sur le personnage de Golaud dans *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck et Claude Debussy.
- Monsieur Hulot dans le triptyque cinématographique de J. Tati *Les vacances de M. Hulot*, *Playtime*, *Mon Oncle*.
- Jacques Prévert et la récurrence comme principe cinématographique : *Drôle de Drame* de Marcel Carné.

Une bibliographie sera distribuée en cours.

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 3*			100% 4h		100% 4h					100% 4h		100% 4h
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h					100% 4h		100% 4h
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h					100% 2h		100% 2h
Formes pensée antique			100% 2h		100% 2h					100% 2h		100% 2h
Corresp. entre les arts			100% 2h		100% 2h					100% 2h		100% 2h
Récits médiatiques		100%			Pas de DA					100% 1h		Pas de DA

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

\* Latin ou grec

## UE 35 : Langue vivante et Compétences numériques

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

### EC 1 : Langue vivante

Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes OU par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : M. Lillis : When Writers Take Positions (2 groupes)**

Comment les écrivains prennent-ils positions contre le mensonge politique ou culturel, contre la propagande, et devant les « fake news » ? Dans ce cours – entièrement en anglais – nous étudierons ce qu'est une « prise de position », et nous examinerons les prises de positions de différents auteurs (romanciers, poètes, ou personnages publics : Zadie Smith, Salman Rushdie, Margaret Atwood, JK Rowling, Jane Goodall, Toni Morrison, Greta Thunberg, George Orwell, Oscar Wilde, Wilfred Owen, Siegfried Sassoon...) sur des enjeux culturels, historiques, et politiques contemporains. Nous étudierons des extraits d'œuvres littéraires de divers auteurs ainsi que des articles de journal, des publicités, des extraits de discours et de films.

#### **Textes :**

Les textes seront fournis par le professeur en classe et sur MADOC.

#### **Validation :**

Contrôle continu oral et écrit, et examen terminal. La participation orale sera prise en compte dans la note du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Le Touze**

#### **Descriptif**

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le "literarisches Unterrichtsgespräch", des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

Reimann Monika, "Grammaire de base de l'allemand", München 2012. "

- **Espagnol : M. Hounnouvi**

Ce cours aborde des questions de langue et de culture espagnole et hispano-américaine. En s'appuyant sur des activités orales (mise en situation, activités de groupes, débats) et écrites (perfectionnement de la langue, études d'extraits littéraires), il prétend amener les étudiants à renforcer leurs acquis linguistiques et à consolider leur connaissance des défis et enjeux de l'Espagne et de pays d'Amérique Latine.

**N.B. : Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :**

Italien non débutants

Russe

## EC 2 : Culture et compétences numériques

### Volume horaire

1 TD de 14 h (7 séances de 2 h)

### M. Tagri (4 groupes)

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, analyser, et communiquer des informations ; de produire, créer et exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur.

Elle permet en outre de préparer le passage de la certification PIX.

*Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences.*

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais Espagnol	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Allemand	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Culture et compétences num	25%		75% 2 h		100% 2 h				100% 2 h		100% 2 h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité



## UE 36 : Options (selon spécialisation)

### Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 3<sup>e</sup> semestre (UE 36) devra, sauf exception, être poursuivie au 4<sup>e</sup> semestre (UE 46).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC1 ou à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

### Spécialisation Approfondissement Littéraire

#### EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas

#### Volume horaire

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

#### M. Postel : Pickpockets dans la littérature et au cinéma

Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).

#### Programme

*Un seul ouvrage à acheter :*

- Fuminori Nakamura (中村文則), *Pickpocket* (掏摸, 2009, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)

*Les autres textes seront fournis sur Madoc :*

- Extrait de Daniel Defoe, *Colonel Jack* (1722) (ch. 1-4, 103 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Extrait de Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni)
- Extrait de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Maurice Leblanc, *Le Collier de la reine* (publié isolément en 1906), dans *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1907, 27 pages)
- Stefan Zweig, *Pickpocket* (*Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk*, 1931) ou, avec une autre traduction du titre, *Révélation inattendues d'un métier* dans *La Peur*, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français)

*Les films seront vus en extrait ou en entier en classe :*

- Robert Bresson, *Pickpocket* (1959, 76 mn)
- Jacques Rouffio, *Violette et François* (1977, 98 mn)
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket* (小武, 1997, 108 mn)

- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers* (1983), *Délits flagrants* (1994) et *10<sup>e</sup> Chambre, instants d'audience* (2004)
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*, chapitre 1, *Le Collier de la reine*, série Netflix (2021, 50 mn).

## EC 2 : Techniques de l'explication de textes

### Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

***Le titulaire du cours vous sera indiqué à la rentrée.***

Ce cours s'adresse à tous les étudiants qui se destinent aux concours de l'enseignement (Capes et agrégation) et souhaitent ainsi approfondir la technique de l'explication et acquérir la méthode de la prise de parole. Il s'adresse également à tous ceux qui souhaitent comprendre comment s'écrit un texte, quelle qu'en soit sa nature. Le cours balayera cinq siècles de littérature et s'appuiera sur des textes appartenant principalement aux différents genres littéraires (théâtre, roman et nouvelle, poésie, maximes, sermons, autobiographies et mémoires, lettres, etc.), en précisant quelles sont les diverses tonalités (le pathétique, l'ironie, le burlesque, la polémique, l'épidictique, l'épique, le tragique, le comique...). Apprendre à interroger un texte, tel sera l'enjeu du cours. Chaque explication donnera ainsi lieu à un élargissement générique, historique, culturel, stylistique ou rhétorique et le travail sera à la fois individuel (la préparation d'une explication à la maison et sa présentation en cours) mais aussi collectif puisque nous travaillerons tous ensemble sur quelques lignes pour acquérir les bons réflexes.

Quelques éléments bibliographiques :

Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Livre de Poche

Buffard-Moret, Brigitte, *Introduction à la stylistique*, A. Colin

Molinié, Georges, *Dictionnaire de rhétorique*, Livre de Poche

*Lexique des termes littéraires*, Livre de Poche, sous la direction de M. Jarrety.

OU

## Spécialisation Professorat des écoles

### EC 1 : Mathématiques et Histoire - Géographie

#### Volume horaire

2 TD de 12 h chacun

#### Mme Burguin-Gleize : Mathématiques

Révision des principales notions mathématiques vues au collège et au primaire en vue de la préparation au concours de professorat des Écoles.

Seront abordés ; numération, ordre de priorité des opérations, fractions, puissances d'un nombre (y compris puissances de 10), pourcentages, racines carrées, identités remarquables, géométrie du triangle (droites remarquables, théorèmes de Thalès et de Pythagore).

L'enseignement est organisé en pédagogie inversée ; des notes de cours sont disponibles sur Madoc, les TD consistant principalement en la résolution de petits exercices sous forme de QCM.

ET

## **M. Audic : Histoire - Géographie**

### **Descriptif**

Géographie : 4 h TD

- Les paysages urbains en France
- Les paysages naturels

Histoire : 8 h TD

De la préhistoire à 1900 selon le programme du CRPE.

## **EC 2 : Éducation comparée**

### **Volume horaire**

1 CM de 24 h (2 h / semaine)

### **M. Urbanski**

#### **Descriptif**

Ce cours vise à initier les étudiants aux comparaisons internationales en éducation. Trois domaines sont privilégiés : les savoirs scolaires, les inégalités, la relation école-société. On abordera des modèles historiques (libéral, républicain, communautarien), et plusieurs rapports possibles à l'école selon les pays et les contextes : compétition, coopération, prise en compte ou non de la « diversité ». Des études de textes permettront d'envisager plusieurs approches : qualitative, quantitative, sociologique et anthropologique.

#### **Bibliographie**

- Dubet François, Duru-Bellat Marie, Véréout Antoine, *Les Sociétés et leur école*, Paris, Seuil, 2010.
- *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 50, 2009 : dossier « En classe : pratiques pédagogiques et valeurs culturelles », <https://ries.revues.org/465>

OU

## **Spécialisation Métiers du livre**

### **EC 1 : « Des tablettes au livre » (Histoire du livre I)**

#### **Volume horaire**

24 h de TD (2 h / semaine)

#### **Mme Gauzente**

Le cours prendra la forme d'une réflexion historique et théorique sur les transformations des supports de l'écrit, de leur fabrication, de leur propagation et de leur utilisation de l'Antiquité jusqu'aux débuts de l'époque moderne. On partira des tablettes mésopotamiennes et des rouleaux de papyrus égyptiens, pour constater l'expansion des manuscrits à l'époque antique, avant l'apparition du *codex* et des ouvrages enluminés au Moyen Âge ; la découverte et l'essor des artisanats du papier, de l'imprimerie, et de l'édition au XVI<sup>e</sup> siècle introduiront aux débuts de la diffusion de masse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Notre perspective sera diachronique, mais conduira à réfléchir sur le rôle des différentes sortes d'écritures et de supports, sur la place du livre dans la société suivant les époques, sur les manières de le conserver dans des bibliothèques. On réfléchira en même temps sur les rapports variables des lecteurs aux écrits, en liaison avec leur facilité d'accès, sur les centres d'intérêt auxquels ils correspondent au fil des siècles : non seulement le goût pour les textes littéraires, dont les genres évoluent beaucoup, mais le souci de préserver des traditions et des croyances, de répandre l'instruction ou les savoirs scientifiques, de diffuser des opinions, ou encore de distraire.

Une ou deux séances seront organisées pour permettre aux étudiant-e-s de découvrir personnellement des ouvrages anciens, et mettre en application des éléments de bibliographie matérielle.

## **EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI<sup>e</sup> siècle**

### **Volume horaire**

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

### **M. Goudeau**

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI<sup>e</sup> siècle :

- professionnels de la création (écriture, traduction, illustration...) : précarité, statuts multiples et formes de rémunération ;
- regards sur la petite édition indépendante : pourquoi concevoir un produit éditorial, comment le diffuser ;
- vente du livre : comprendre la librairie indépendante comme un acteur culturel ;
- les bibliothèques aux prises avec le participatif : repenser les missions et la relation aux usagers ;
- manifestations littéraires et action culturelle : qu'est-ce que la médiation du livre ?
- le livre à la croisée du marchand et du culturel : comprendre les politiques culturelles et la philosophie des subventions. Le financement de projet ;
- se former aux métiers du livre : petit guide pour éviter les surprises à l'usage des étudiants qui veulent poursuivre dans le domaine.

OU

## **Spécialisation Information et Communication**

### **EC 1 : Littérature et cinéma, étude de cas**

### **Volume horaire**

1 TD de 36 h (3 h / semaine)

### **M. Postel : Pickpockets dans la littérature et au cinéma**

Nous tenterons de cerner la représentation du pickpocket, type social et économique anti-conformiste, dans la littérature (depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui), le cinéma (film et série), à travers plusieurs genres (physiologie, roman, nouvelle, film, documentaire).

## Programme

*Un seul ouvrage à acheter :*

- Fuminori Nakamura (中村文則), *Pickpocket* (掏摸, 2009, traduction française de 2013 chez Picquier Poche, 199 pages)

*Les autres textes seront fournis sur Madoc :*

- Extrait de Daniel Defoe, *Colonel Jack* (1722) (ch. 1-4, 103 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Extrait de Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris* (1782-1788) (t. I, ch. XXXI, 9 pages : « Escrocs polis, filous », texte fourni)
- Extrait de Charles Dickens, *Oliver Twist* (1837-1839) (ch. 8-15, environ 140 pages, texte fourni en anglais et en français)
- Maurice Leblanc, *Le Collier de la reine* (publié isolément en 1906), dans *Arsène Lupin, gentleman cambrioleur* (1907, 27 pages)
- Stefan Zweig, *Pickpocket* (*Unvermutete Bekanntschaft mit einem Handwerk*, 1931) ou, avec une autre traduction du titre, *Révélation inattendues d'un métier* dans *La Peur*, recueil de six nouvelles de Stefan Zweig, traduction de Alzir Hella, Livre de poche (environ 60 pages, texte fourni en français)

*Les films seront vus en extrait ou en entier en classe :*

- Robert Bresson, *Pickpocket* (1959, 76 mn)
- Jacques Rouffio, *Violette et François* (1977, 98 mn)
- Jia Zhangke, *Xiao Wu, artisan pickpocket* (小武, 1997, 108 mn)
- Extraits de Raymond Depardon, *Faits divers* (1983), *Délits flagrants* (1994) et *10<sup>e</sup> Chambre, instants d'audience* (2004)
- Louis Leterrier, George Kay et François Uzan, *Lupin, dans l'ombre d'Arsène*, chapitre 1, *Le Collier de la reine*, série Netflix (2021, 50 mn).

## EC 2 : Panorama du monde du livre au XXI<sup>e</sup> siècle

### Volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

### M. Goudeau

#### Descriptif

Comment la traditionnelle chaîne du livre est-elle devenue un écosystème dont tous les éléments sont interdépendants ? Découverte de quelques débats récents et importants pour comprendre le monde du livre au XXI<sup>e</sup> siècle :

- professionnels de la création (écriture, traduction, illustration...) : précarité, statuts multiples et formes de rémunération ;
- regards sur la petite édition indépendante : pourquoi concevoir un produit éditorial, comment le diffuser ;
- vente du livre : comprendre la librairie indépendante comme un acteur culturel ;
- les bibliothèques aux prises avec le participatif : repenser les missions et la relation aux usagers ;
- manifestations littéraires et action culturelle : qu'est-ce que la médiation du livre ?
- le livre à la croisée du marchand et du culturel : comprendre les politiques culturelles et la philosophie des subventions. Le financement de projet ;

- se former aux métiers du livre : petit guide pour éviter les surprises à l'usage des étudiants qui veulent poursuivre dans le domaine ;

## Sport 1

**Le statut de ce cours est particulier** : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC1 ou d'EC 2 de l'UE 36 quelle que soit la spécialisation.

Les cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport avec les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

**ATTENTION** : Inscription en 1<sup>er</sup> lieu à votre scolarité puis dans un 2<sup>e</sup> temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Litt. et cinéma	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Math et Hist géo	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Des tablettes au livre	50%	50%			dossier				100% 2h		100% 2h	
Tech explication textes		100%				100%				100%		100%
Education comp.			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Panorama monde du livre	100%					100%			100% 2h		100% 2h	
Sport 1	Voir STAPS											

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## Répartition semestrielle des enseignements

### LICENCE 2<sup>o</sup> ANNEE (L2)

#### SEMESTRE 4 (S 4)

	Approfondissement littéraire	Professorat des écoles	Métiers du livre	Information-Communication	Lettres-Langue
3 UE communes à toutes les spécialisations	UE 41 Littérature française du Moyen Âge 1 CM + 1 TD				
	UE 42 Littérature du XVI <sup>e</sup> siècle 1 CM + 1 TD				
	UE 43 Littérature comparée : Littérature et arts 1 TD				
1 UE	UE 44 Langue et civilisation de l'Antiquité 1 bloc TD Langue antique OU 1 CM « Aspects de la littérature ancienne 2 » + 1 TD thématique			UE 44 Expressions graphiques et visuelles 1 TD	Pour les autres enseignements voir à la faculté des Langues (FLCE)
1 UE (2 EC)	UE 45 Langue vivante et Ouvertures professionnelles - EC 1 : TD Langue vivante - EC 2 : 1 TD Ouvertures professionnelles				
1 UE Options (2 EC)	UE 46 AL : - EC 1 : 1 TD Ancien français et stylistique pour les concours - EC 2 : 1 TD Les paralittératures	UE 46 PE : - EC 1 : 1 TD Mathématiques - EC 2 : 1 TD Littérature de jeunesse : texte et image	UE 46 ML : - EC 1 : 1 TD Du livre à la tablette (Histoire du livre 2) - EC 2 : 1 TD Les paralittératures	UE 46 IC : - EC 1 : 1 TP Atelier création sonore - EC 2 : 1 TD Outils de la communication graphique	
L'un des 2 EC peut être remplacé par Sport 2 (auprès du SUAPS)					

## UE 41 : Littérature et langue du Moyen Âge

### Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 24 h au choix (2 h / semaine)  
Crédits ECTS : 5      Coefficient : 5/30

### CM

#### Mme Millon-Hazo, Naissances, sources et subversions des romans médiévaux (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)

Le terme *roman* en lui-même mérite que l'on s'y attarde. Il apparaît au moment de la naissance des premiers récits en langue romane. Ces récits *versifiés* seraient donc, au rebours de nos représentations contemporaines, les premiers *romans* de notre littérature. Ils sont alimentés par des thèmes légendaires puisés dans trois fonds principaux : la matière antique (*Roman de Thèbes, Eneas*), la matière de France (*Chanson de Roland, Huon de Bordeaux, Cycle de Guillaume d'Orange*) et la matière de Bretagne illustrée par Bérout, Thomas, Marie de France et Chrétien de Troyes.

Ce panorama de la littérature narrative *romane* en son premier âge sera l'occasion de s'interroger sur les notions de *translatio studii* (transfert du savoir des Anciens vers l'Occident médiéval) et de *traduction*, qui s'apparente alors plutôt à une *adaptation* libre des fonds historiques et légendaires.

Nous observerons en parallèle la manière dont les motifs romanesques les plus nobles, les plus héroïques et les plus admirables sont rapidement renversés par les clercs, qui développent avec enthousiasme et malice une littérature parodique, satirique voire subversive. Dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, s'épanouissent en effet les premières branches du *Roman de Renart*, qui feront florès et évolueront jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle.

#### Textes au programme :

Je vous fournirai une brochure contenant les extraits étudiés.

#### Lectures critiques :

Je m'appuierai notamment sur l'*Histoire européenne du roman médiéval* (Paris, PUF, 1992), ouvrage dirigé par Michel Stanesco et Michel Zink, dont je tirerai un exemplaire à votre intention.

### TD

Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme : Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3<sup>e</sup> édition, Armand Colin « 128 », 2015.

#### Mme Millon-Hazo, L'énigme du Graal (1 groupe)

« Le cycle de la Table Ronde appartient à l'espèce de mythes la plus haute : il est par essence un de ces carrefours où les très petits déplacements du promeneur correspondent à chaque fois à un foisonnement de perspectives nouvelles. »

Julien Gracq, avant-propos au *Roi pêcheur*

Voici l'un des premiers chefs d'œuvre de la littérature française. Le *Graal*, fantasmagorique et mystérieux, a attisé la curiosité de nombre de lecteur-riche-s, suscité bien des interprétations et engendré maintes réécritures littéraires, théâtrales, musicales et cinématographiques. Nous suivrons la quête fascinante de Perceval, en tâchant d'observer au plus près l'écriture de Chrétien de Troyes. Nous serons sensibles à son style raffiné et à son langage poétique. Ces travaux dirigés seront aussi bien l'occasion de redécouvrir les grands motifs de la



littérature chevaleresque et courtoise que de travailler le lexique et la morpho-syntaxe de la langue si élégante de Chrétien.

Nous ouvrirons notre étude du texte médiéval sur trois adaptations plus proches de notre temps : la seule pièce de théâtre de Julien Gracq, *Le Roi pêcheur* (1948), les films de Robert Bresson, *Lancelot du Lac* (1974) et des Monthy Python, *Sacré Graal !* (1975).

#### **Texte au programme :**

Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal ou le roman de Perceval*, éd. Charles Méla, Paris, Le Livre de Poche, 2016. Vous devez vous être procuré et avoir lu ce roman pour le début des cours.

Je vous fournirai les textes de Julien Gracq.

#### **Lectures critiques :**

Je vous conseille de lire le commentaire de Michelle Szkilnik dans la collection Foliothèque (Paris, Gallimard, 1998). Vous pouvez également consulter en bibliothèque l'ouvrage d'Armand Strubel consacré à l'allégorie médiévale, *La Rose, Renart et le Graal. La littérature allégorique en France au XIII<sup>e</sup> siècle* (Genève, Slatkine, 1989). Il vous sera utile aussi bien pour ces TD que pour le CM de la même UE.

#### **Mme Blot, Robert de Boron, *Le Roman de Merlin* (1 groupe)**

Merlin, le célèbre enchanteur. Tout le monde le connaît, son histoire a traversé les âges et nous fascine encore aujourd'hui. Il est le grand magicien, le faiseur de rois, le créateur de légendes. Mais le connaît-on vraiment ? Le cours proposera de revenir aux origines du mythe, dans le premier roman en français consacré au Merlin tel qu'on le connaît. Œuvre particulièrement étonnante, puisque d'après l'éditrice il pourrait bien s'agir du premier roman à avoir été écrit directement en français, devenant ainsi la pierre angulaire de la naissance d'une littérature autonome en langue française. Nous assisterons ainsi à la naissance du monde arthurien, façonné par les mains de l'enchanteur. Plus encore, nous découvrirons la véritable nature de Merlin, enfant du démon sauvé par Dieu, être impossible et insaisissable. Car Merlin est un acteur de Dieu, unissant le Graal et Excalibur, menant l'humanité sur le chemin de la spiritualité. Loin d'être un destructeur du monde chrétien, celui qui aurait dû être l'Antéchrist se révèle être l'organisateur de la légende, tant par son aptitude à diriger les puissants que par sa volonté de mettre en mots le passé, le présent et l'avenir dans le livre écrit pour lui par le clerc Blaise. Une bibliographie sera distribuée en cours.

#### **Edition au programme :**

Robert de Boron, *Le Roman de Merlin en prose*, édition bilingue de Corinne Füg-Pierreville, Champion Classiques Moyen Âge, Paris, 2014.

#### **M Le Corre *Robert le Diable* (1 groupe)**

« Diable ailé, [...] je vous en prie, accordez-moi l'enfant qui me revient, car vous le pouvez mieux que Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Ainsi débute l'histoire de Robert, fils du Diable. Composé au XIII<sup>e</sup> siècle par un clerc anonyme, ce roman suit le parcours d'un personnage d'abord en proie au Mal, d'une violence et d'une force destructrice inouïes. Mais au fil du récit, dans une quête mystique et métaphysique, empreinte de folie, d'ermitage et de sacrifice, ce rejeton de Satan finira par retrouver le chemin de Dieu. Ce texte, moins connu que celui de Merlin (avec qui Robert partage la filiation diabolique) et étranger à la matière de Bretagne, est d'une qualité romanesque remarquable et se révèle être un objet d'étude passionnant pour mieux comprendre, et peut-être mieux aborder, la production littéraire médiévale. Notre cours se propose ainsi d'étudier les multiples aspects de ce récit renvoyant tant au merveilleux féerique qu'à la geste épique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la manière dont l'auteur revisite l'art romanesque de son époque, tant par la facture

formelle de son texte que par ses échos à d'autres œuvres, dans une écriture profondément synchrétique qui sera au cœur de notre propos.

**Édition au programme :**

*Robert le Diable*, édition bilingue d'Élisabeth Gaucher, Champion Classiques Moyen Âge, Paris, 2006.

**Lectures critiques :**

Rien d'impératif à ce propos, mais il pourrait vous être utile de consulter l'ouvrage d'Élisabeth Gaucher-Rémond : *Robert le Diable. Histoire d'une légende*, Champion, Paris, 2003. Ce dernier est disponible à la BU Lettres ainsi qu'au CIDRe.

### Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature et langue du Moyen Age	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## UE 42 : Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle

### Organisation et volume horaire

1 CM de 18 h (1 h 30 / semaine) et 1 TD de 18 h au choix (1 h 30 / semaine)

Crédits ECTS : 5      Coefficient : 5/30

### CM

#### M. Méniel : La poésie à la Renaissance

Ce cours invite les étudiants à un parcours à travers la poésie française de la Renaissance : les grands rhétoriciens, Marot, Scève, Louise Labé, Ronsard, Du Bellay, Aubigné. Ce parcours sera l'occasion de distinguer les modes (l'épique et le lyrique), les genres (l'épigramme, l'églogue, l'élégie, l'hymne, l'épopée,...) et les formes poétiques (le chant royal, le rondeau, la ballade, l'ode, le sonnet,...). Au fil du parcours seront abordées certaines questions théoriques : vérité et fiction, imitation et innovation, inspiration et travail poétique.

Les étudiants devront se procurer et étudier par eux-mêmes les « Élégies » et les « Sonnets » de Louise Labé.

#### Texte au programme :

Louise Labé, « Élégies » et « Sonnets » dans *Œuvres complètes*, édition, préface et notes de François Rigolot, GF Flammarion, 2004, p. 105-135.

#### Bibliographie critique :

- Aquien, Michèle, *Dictionnaire de poétique*, Paris, Librairie Générale Française (Le livre de Poche), 1993.
- Aulotte, Robert (dir.), *Précis de littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle. La Renaissance*, Paris, PUF, 1991.
- Lestringant, Frank et Zink, Michel (dir.), *Histoire de la France littéraire*, t. I. *Naissances, Renaissances (Moyen Âge-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, PUF, 2006.
- Lestringant, Frank, Rieu, Josiane et Tarrête, Alexandre, *Littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 2000.
- Martin, Daniel, *Louise Labé. Débat de folie et d'amour, Élégies, Sonnets*, Neuilly, Atlande, 2004.
- Pantin, Isabelle, *La Poésie du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bréal, 2003.
- Simonin, Michel et Grente, Georges (dir.), *Dictionnaire des Lettres Françaises. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard et Librairie Générale Française, 2001.

### TD

#### M. Méniel, Joachim Du Bellay : *Les Regrets* (1 groupe)

Ce TD proposera une lecture problématique du recueil le plus important, le plus personnel et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets*. Du Bellay est un poète lucide sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la *Deffense, et illustration de la langue françoise* (1549). A partir d'une réflexion sur l'imitation, pratique fondamentale dans la littérature et la théorie littéraire de la Renaissance, il interroge la situation de la poésie française de son temps. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'imitation, de la traduction, de la construction d'une littérature nationale, de la création de nouvelles normes poétiques, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

**Texte au programme :**

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome, Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

**Lectures critiques :**

Lire l'introduction de François Roudaut.

François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).

François Roudaut, *Joachim Du Bellay, « Les Regrets »*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

**Mme Rousseau, Joachim Du Bellay : *Les Regrets* (1 groupe)**

Ce TD proposera une lecture problématique du recueil le plus important, le plus personnel et le plus singulier de Joachim du Bellay, les *Regrets*. Du Bellay est un poète lucide sur les enjeux littéraires et culturels qu'engage la pratique de la poésie, et il le manifeste dans son œuvre poétique tout autant que dans la *Deffense, et illustration de la langue françoise* (1549). A partir d'une réflexion sur l'imitation, pratique fondamentale dans la littérature et la théorie littéraire de la Renaissance, il interroge la situation de la poésie française de son temps. L'analyse de sonnets des *Regrets* permettra d'aborder notamment les questions de l'imitation, de la traduction, de la construction d'une littérature nationale, de la création de nouvelles normes poétiques, et de l'élaboration d'une œuvre personnelle. Elle nous conduira aussi à réfléchir sur le statut et le rôle du poète et de la poésie au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous utiliserons le volume de la collection Le Livre de Poche classique, qu'il est nécessaire d'acquérir.

**Texte au programme :**

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome, Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

**Lectures critiques :**

Lire l'introduction de François Roudaut.

François Rigolot, « Du Bellay et la poésie du refus », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 36, n° 3 (1974), p. 489-502 (disponible en ligne sur le site JStor, accessible à partir de l'intranet et de Nantilus).

François Roudaut, *Joachim Du Bellay, « Les Regrets »*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

**Mme Millon-Hazo, Joachim Du Bellay, *Les Regrets* (1 groupe)**

Nous aurons le plaisir de lire et de relire le beau recueil de Joachim Du Bellay, *Les Regrets* (1558), composé par le poète renaissant alors qu'il se trouve loin de sa patrie, au cœur d'une Rome mythifiée et fantasmée, dont la réalité contemporaine l'afflige.

Tout en réfléchissant à la notion de *recueil poétique*, nous tâcherons de dégager de cet ouvrage poétique une structure cohérente. Celle-ci se dessinera lorsque nous mettrons en évidence différents massifs de sonnets, abordant des thématiques communes, telles que le programme poétique, la satire de la Rome moderne, l'exil, le voyage, la nostalgie.

Nous nous interrogerons également sur la nature de la voix poétique animant ces pages et sur l'authenticité de la *persona* lyrique.

En navigant constamment entre la microstructure du sonnet et la macrostructure du recueil, nous observerons à quel point cet ouvrage a été finement conçu et élaboré. Nous aurons également à cœur de comprendre l'histoire du sonnet et ses variations formelles.

**Texte au programme :**

Joachim du Bellay, *Les Regrets*, suivi de *Les Antiquités de Rome*, *Le songe*, éd. François Roudaut, Paris, Librairie générale française (Le Livre de poche. Classique), 2002. Il convient de venir avec cette édition dès la première séance.

**Lectures critiques :**

Vous pouvez lire l'introduction de François Roudaut, qui aborde efficacement les différents enjeux de cet ouvrage et donne un aperçu des divers registres littéraires le traversant. Vous pourrez éventuellement consulter les études réunies par Yvonne Bellenger sur les sonnets romains de Du Bellay (Paris, Champion, 1994), mais j'y ferai référence pendant nos séances de travail et vous expliquerai les articles les plus importants.

### Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIe	40% TD		20% 1h (CM) 40% 4h (TD)		30% 1h (CM) 70% 4h (TD)				100% 3h CM+TD		100% 3h CM+TD	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## UE 43 : Littérature comparée : littérature et arts

### Organisation et volume horaire

1 TD de 48 h au choix (4 h / semaine, réparties en 2 cours de 2 h)

ECTS : 7

Coefficient : 7/30

### Mme Lombez : Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

*Les photocopies des textes étudiés seront fournies*

### Bibliographie indicative :

- Ballard, M., *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013.
- Berman, A., *Pour une critique des traductions – John Donne*, Paris, Gallimard, 1995.
- Etkind, E., *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1982.
- Eco, U., *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007.
- Guidère, M., *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Louvain, De Boeck, Traducto, 2008.
- Meschonnic, H., *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999.
- Mounin, G., *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955.
- Steiner, G., *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Albin Michel, Paris, 1978.

### M. Claudel : Représenter, imaginer, rêver. L'Orient dans la littérature européenne du XIX<sup>e</sup> siècle (1 groupe)

L'expédition d'Égypte conduite en 1798 par Bonaparte ouvre une ère nouvelle dans l'histoire des rapports Orient-Occident : à l'échelle européenne, tout le XIX<sup>e</sup> siècle sera marqué par la redécouverte émerveillée des pays d'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie) et du Proche-Orient (Égypte, Syrie, Turquie) de culture islamique

Cette fascination pour l'Orient méditerranéen – nouveau « territoire de l'imaginaire » qui s'ouvre aux savants comme aux écrivains – est un élément essentiel de notre modernité littéraire : certes, la traduction par Galland des *Contes des Mille et Une Nuits* (1711), puis la publication des *Lettres persanes* de Montesquieu

(1721), avaient déjà créé une image de l'Orient musulman au XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais la campagne d'Égypte, la conquête de l'Algérie, l'inauguration du Canal de Suez et les grandes expéditions coloniales donnent une nouvelle réalité à cet univers qui restait encore largement fantasmé.

Du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, peintres et écrivains trouvent dans l'« ailleurs » proche-oriental qui se dévoile à eux une gamme étourdissante de nouveaux sujets, qui ne tarderont pas à se transformer en stéréotypes : de Nerval à Gautier, de Lamartine à Loti, nombre de textes mettent en scène un Proche-Orient éternel et mystérieux, sensuel et érotique, directement opposé au prosaïsme de la société industrielle occidentale. C'est ce courant intellectuel et littéraire, désigné par le terme d'« orientalisme », que l'on se propose d'étudier, de l'enthousiasme des premiers voyageurs jusqu'au sentiment de la « mort de l'exotisme » qui coïncide, au XX<sup>e</sup> siècle, avec la fin de la période coloniale.

### Textes au programme :

- Victor Hugo, *Les Orientales* [1829], Paris, Livre de Poche, 2000.
- Théophile Gautier, *Le Roman de la momie* [1848], Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 2001.
- Gustave Flaubert, *Salammô* [1862], Paris, Gallimard, coll. « Folio Classique », 2005
- Pierre Loti, *Aziyadé* [1879], Paris, Flammarion, coll. « GF », 1993.

### Mme Peyrache-Leborgne : L'esthétique du grotesque et du carnavalesque dans la littérature et les arts (1 groupe)

Ce programme se propose d'analyser comment la culture médiévale et Renaissance du grotesque et du carnavalesque est repensée par la littérature et l'art du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette re-visitation s'effectue dans le cadre d'un renouvellement du discours esthétique sur le Beau mais aussi en fonction d'une réflexion globale sur les fonctions socio-politiques, philosophiques et religieuses de l'art. À partir de documents iconographiques (ainsi que d'extraits de textes théoriques), nous verrons à quel point le domaine des Beaux-Arts a déterminé le discours littéraire sur la variabilité du beau, du laid, du comique et du monstrueux. En fonction de ces influences, nous étudierons les nouvelles de Gogol, d'Edgar Poe ainsi que le roman de Hugo, *L'Homme qui rit*, qui montrent les échanges et les interférences entre les différentes aires géographiques du Romantisme sur la question du grotesque.

### Œuvres au programme :

- Gogol, *Le Manteau*, in *Nouvelles de Pétersbourg* (édition au choix ; il existe diverses éditions de poche, dont une édition Folio 2 Euros mais qui ne contient pas d'appareil critique)
- Edgar Poe : *Hop-Frog*, *La Barrique d'Amontillado*, *Le Roi Peste*, *Le Masque de la Mort Rouge*, *Le Diable dans le beffroi*, in *Nouvelles Histoires extraordinaires* (édition au choix)
- Victor Hugo, *L'Homme qui rit*, édition de Myriam Roman, Paris, Le Livre de Poche, 2002.
- une brochure, contenant des extraits de textes complémentaires et des documents iconographiques, sera déposée sur MADOC (Sébastien Brant, Rabelais, Shakespeare, Hoffmann, autres textes de Hugo, Aloysius Bertrand, Eugène Sue ; Jérôme Bosch, Bruegel l'Ancien, Jacques Callot, Goya, etc.)

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## UE 44 : Langue et civilisation de l'Antiquité ou Expressions graphiques

Les étudiants en spécialisation Information-Communication suivent l'enseignement dédié « Expressions graphiques »

Tous les autres suivent les enseignements de Langue et civilisation de l'Antiquité

ECTS : 4                      Coefficient : 4/30

### **Expressions graphiques et visuelles (pour Info-Com)**

#### **Volume horaire**

TD de 24 h de TD (8 séances de 3 h hebdomadaires)

#### **Mme Hébuterne**

Le cours aborde dans une première partie la composition du message graphique à partir d'une approche esthétique et fonctionnelle. L'histoire du graphisme dans le XX<sup>e</sup> siècle sera aussi évoquée. Dans un deuxième temps le cours abordera les principaux logiciels graphiques dans le but de familiariser les étudiants à la conception et à la réalisation de visuels.

OU

### **Langue et civilisation de l'Antiquité**

Ces cours sont dispensés par le Département de Lettres anciennes (Secrétariat : bureau 109.6).

Les étudiants ont le choix entre plusieurs enseignements. Ils peuvent :

- poursuivre l'apprentissage du latin (niveau débutant ou niveau continuant) : bloc langue et littérature latines
- poursuivre l'apprentissage du grec ancien (niveau débutant ou niveau continuant) : bloc langue et littérature grecques
- choisir des enseignements liés à la littérature et à la culture des mondes antiques, sans langue ancienne : bloc littératures et cultures antiques

#### **Remarques importantes**

\* Les étudiants qui ont suivi en L1 le cours « Langue latine débutant » ou le cours « Langue grecque débutant » (EC 2 de l'UE 23) ne peuvent pas choisir *Langue et littérature latines* ou *Langue et littérature grecques*.

\* Les étudiants qui ont pris *Latin débutant, Langue et Textes A&B* ou *Grec débutant, Langue et Textes A&B* en première année ont deux possibilités :

- continuer à suivre le même enseignement en deuxième année
- choisir les enseignements de **Littératures et cultures antiques**.



**NB** : Ceux qui abandonnent l'étude d'une langue ancienne ne pourront pas la reprendre en troisième année. Ils suivront forcément le cours général du niveau le plus simple (*Aspects de la littérature ancienne*, 1 h 30 hebdomadaire, qui ne comporte pas l'étude de la langue). Il faut donc bien réfléchir à son choix, si l'on souhaite se présenter plus tard au CAPES ou à l'agrégation de Lettres modernes.

## A. Langue et littérature latines

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer le CAPES ou l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *latin débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **niveau « continuant »** (suite de *langue latine continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du latin au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de latin dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

**LATIN DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES** (3 h 30 hebdomadaires) : cours de **Mme Boijoux**  
(suite du cours « initiation au latin » de L1)

Manuel : Déléani et Vermander, *Initiation à la langue latine et à son système*, Tome 1, éd. SEDES

Dictionnaire : Gaffiot, *Dictionnaire latin-français*, Hachette (l'abrégé du Gaffiot n'est pas suffisant)

- **Niveau « continuant »** :

2 enseignements obligatoires :

**LANGUE LATINE 4 CONTINUANT** (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Rouquette**

Le cours propose un approfondissement des connaissances grammaticales acquises en L1 et initie les étudiants à la traduction française de textes latins de difficulté moyenne. Les instruments de travail qu'il faut posséder sont en priorité :

- une grammaire latine (celle de Morisset, Gason, Thomas et Baudiffier, Paris, Magnard, 1993 ou celle de Lucien Sausy, Paris, Eyrolles, 2010).

- *Le grand Gaffiot*, dictionnaire latin-français, revu sous la direction de Pierre Flobert, Paris, Hachette, 2000.

ET

**TEXTES LITTÉRAIRES LATINS** (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Boijoux**

L'objet de ce cours est l'étude et le commentaire d'une œuvre littéraire latine. Le travail se fait à partir d'une édition bilingue.

**Texte au programme** : Virgile, *Bucoliques*.

→ Édition bilingue à se procurer : Virgile, *Bucoliques*, Eugène de Saint-Denis (trad.), Jean-Pierre Néraudau (intro.), Les Belles Lettres, Classiques de Poche, Paris.

Il est indispensable d'avoir lu le recueil en traduction, dans son intégralité, avant le début du semestre.

Avec ce premier recueil, qu'il compose entre 42 et 37 avant J.-C., Virgile choisit de faire résonner, dans une période tourmentée de l'histoire de Rome, la musique pastorale des bergers et des chevriers, hérités de la poésie grecque et des *Idylles* de Théocrite. S'il introduit l'esthétique bucolique dans la littérature latine, le recueil de Virgile constitue une œuvre majeure dans la culture occidentale, « voisine de la perfection », pour reprendre les mots de Philippe Heuzé. Car l'apparente simplicité de ces dix bucoliques dissimule une

subtilité profonde et une certaine richesse générique, en même temps qu'elle réunit des personnages fictifs et d'authentiques contemporains. Dans ce paysage champêtre où rayonne le soleil de l'Arcadie, c'est l'harmonie du monde qui ajuste les vers du poète inspiré.

## B. Langue et littérature grecques

Ces cours sont destinés plus particulièrement aux étudiants qui sont attirés par les langues anciennes, ainsi qu'à ceux qui envisagent de passer l'agrégation de Lettres modernes.

Les étudiants ont le choix entre 2 niveaux :

- niveau « **débutant** » (suite de *grec débutant langue et textes 1 et 2*) où ils poursuivent l'apprentissage systématique commencé en L1 ;

- **niveau « continuant »** (suite de *langue grecque continuant 1 et 2*), réservé à ceux qui ont fait du grec au collège et au lycée ;

- **Niveau « débutant »** (pour les étudiants n'ayant pas fait de grec dans le secondaire ou en ayant interrompu rapidement l'étude) :

**GREC DÉBUTANT 4 LANGUE ET TEXTES** (3 h 30 hebdomadaires) : cours de M. Mineo

(suite du cours « initiation au grec » de L1)

Manuel utilisé : *Hermaion. Initiation au grec ancien*, Jean-Victor Vernhes, Paris, 1999.

- **Niveau « continuant » :**

2 enseignements obligatoires :

**LANGUE GRECQUE 2 CONTINUANT** (2 h hebdomadaires) : cours de **Mme Tresch**

**Objectif :**

- enrichir son expérience directe, pratique, et diversifiée de la traduction des textes grecs ;
- conforter ses connaissances grammaticales ;
- se familiariser avec les méthodes et outils de travail nécessaires pour avoir accès aux textes en toute autonomie.

**Programme :**

Traduction de textes de poésie (théâtre d'Euripide et de Sophocle, textes homériques)

**Conseils préparatoires :**

- pratiquer le « petit-grec » (travail avec les textes en version originale et en version traduite en parallèle) sur des œuvres plaisantes de la littérature grecque ; au besoin, utiliser les traductions juxtalinéaires des œuvres disponibles en ligne (ex : le site [juxta.free.fr](http://juxta.free.fr)).
- procéder à des révisions grammaticales concrètes et pratiques, en utilisant des manuels qui comportent exercices et corrigés : par exemple, Joëlle Bertrand, *La Grammaire grecque par l'exemple*, éd. Ellipses.

ET

**TEXTES LITTÉRAIRES GRECS** (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tresch**

**Objectifs :**

- être capable de commenter, analyser, c'est-à-dire donner du sens, à tout extrait d'une œuvre de la littérature grecque ;
- connaître les enjeux narratifs, littéraires et mythologiques des textes « fondateurs » de la civilisation grecque que sont la *Théogonie* d'Hésiode et les chants homériques ;
- enrichir sa culture.

### **Programme :**

Extraits d'œuvres variées (prose et poésie), dont extraits de l'*Illiade*, de l'*Odyssée* (Homère) et de la *Théogonie* (Hésiode).

### **Conseils préparatoires :**

- lire les œuvres de la littérature grecque en traduction (celles qui plaisent) ;
- prendre soin de sa culture personnelle (être ouvert aux différentes manifestations culturelles et scientifiques organisées au sein de l'Université ou de la ville de Nantes).

## **C. Littératures et cultures antiques**

Ces enseignements concernent les étudiants qui n'envisagent pas de se présenter au concours de l'agrégation ni à l'épreuve orale « latin pour Lettres modernes » du CAPES et ne souhaitent pas acquérir une connaissance approfondie de la langue latine.

*Littératures et cultures antiques* comporte 2 enseignements :

- un enseignement obligatoire :

### **ASPECTS DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE 2** (1 h 30 hebdomadaire) : cours de **Mme Tirel**

Le cours se présente sous la forme d'un panorama du théâtre dans l'Antiquité abordé chronologiquement depuis ses origines jusqu'à sa condamnation à l'ère chrétienne. Tout au long de ce parcours seront présentés tour à tour les principaux auteurs et œuvres qui nous sont parvenus. Deux pièces feront également l'objet d'une étude plus approfondie : *Antigone* de Sophocle et *La Marmite* de Plaute, donnant ainsi l'occasion de réfléchir à la résonance de la culture antique au travers des littératures française et étrangère.

Afin de faciliter ce travail, les étudiants devront se procurer et lire attentivement une édition de chacune des deux pièces mentionnées ci-dessus. Celles qui serviront de référence pour la pagination sont les suivantes :

- Sophocle, *Théâtre complet*, présentation et traduction par Robert Pignarre, Garnier Flammarion, Paris, 1964.
- Plaute, *Théâtre complet*, tome I, édition et traduction par Pierre Grimal, Folio classique, Paris, 1991.

ET

- un enseignement à **choisir** parmi deux cours liés aux cultures de l'Antiquité :

### **PENSER L'HISTOIRE DANS L'ANTIQUITÉ** (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Amato**

Le cours sera consacré à la présentation des historiens grecs, à partir de l'époque archaïque jusqu'à l'époque tardive avec une ouverture essentielle sur la période byzantine. En plus des manuels de littérature, il sera demandé aux étudiants de s'appuyer sur les textes d'auteur (en traduction française) ainsi que sur une bibliographie spécialisée diffusée en classe ou disponible à la BU.

OU

### **MYTHOGRAPHIES** (2 h hebdomadaires) : cours de **M. Maréchaux**

#### **Descriptif :**

Ce cours de deux heures présentera et analysera quelques grands mythes.

- 1) Rappels théoriques : mythologie et mythographies ; l'allégorie et ses avatars.

- 2) Le monde mésopotamien : *Gilgamesh*.
- 3) Le monde indien : le *Mahabharata*.
- 4) Le monde iranien : l'*Avesta*, le *Livre des rois* de Ferdowsi, Hésiode et Ovide, chantes des âges de l'humanité.
- 5) Ovide, une Bible des poètes. Analyse de quelques mythes ovidiens.
- 6) *Thyeste* de Sénèque : la construction d'un monstre tragique..
- 7) De la statue animée à l'homme dieu : Talos, Pygmalion, Prométhée, Arachné, Héraclès. Histoire des cyborgs. Étude des films *Robocop*, *Atomic Cyborg*, *Edward Scissorhands*, *300*. *Homo deus* et le transhumanisme.

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Langue et textes débutant 4*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Langue continuant*			100% 4h		100% 4h				100% 4h		100% 4h	
Textes littéraires*				100%		100%				100%		100%
Aspects litt ancienne			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Penser l'hist dans l'antiquité			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Mythographies			100% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Expressions graphiques et visuelles		100%			Pas de DA				100% 1h		Pas de DA	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

\* Latin ou grec

## UE 45 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Cette UE se compose de deux EC

ECTS : 4

Coefficient : 4/30

### EC 1 : Langue vivante

#### Organisation et volume horaire

1 TD de 24 h (2 h / semaine)

Les cours de Langue vivante sont dispensés par le Département de Lettres modernes **OU** par la Faculté des Langues.

Le Département de Lettres modernes vous propose le choix entre :

- **Anglais : Mme Paris (2 groupes)**

#### Descriptif

*Tales and Rewritings of Tales.*

Un recueil sera fourni en début de semestre.

Validation : contrôle continu oral et écrit (50 %) et examen terminal (50 %).

D.A. : examen 100 %

La participation orale sera prise en compte dans la validation du contrôle continu.

- **Allemand : Mme Le Touze et Mme Brunke**

#### Descriptif

Le cours d'allemand est organisé en deux parties : la moitié des cours sera de la pratique orale. Des approches de pédagogie alternative comme le "literarisches Unterrichtsgespräch", des jeux de rôles ou des petites lectures scéniques vous permettront de pratiquer l'allemand. Le but sera de développer votre capacité de débattre, d'exprimer votre opinion sur des sujets concernant la vie quotidienne en Allemagne et de mettre en pratique les bases grammaticales que vous revoyez dans la seconde partie du cours consacrée à la partie écrite, tout en passant par des créations d'histoires et l'utilisation des médias contemporains en allemand.

Les textes seront distribués en début d'année.

Conseil bibliographique pour vous préparer :

Reimann Monika, "Grammaire de base de l'allemand", München 2012. "

- **Espagnol : M. Martin Sanz**

#### Descriptif

Le cours d'espagnol du deuxième semestre cherche à ce que les étudiants renforcent leurs connaissances sur la langue espagnole et sur la culture du monde hispanophone.

Les heures de cours seront consacrées à la réalisation d'activités communicatives afin travailler les quatre compétences langagières (Compréhension de l'oral – CO ; Expression orale - EO ; Compréhension de l'écrit - CE ; Expression Écrite - EE) et à la révision de points de grammaire qui posent souvent des problèmes aux élèves francophones.

Nous mettrons également l'accent sur le monde du cinéma grâce à la célébration du Festival de Cinéma Espagnol de Nantes.

**Vous avez également la possibilité de suivre les cours de Langue vivante suivants. Ils sont dispensés par la Faculté des Langues et Cultures étrangères (FLCE) :**

Italien non débutants

Russe

ET

## EC 2 : Ouvertures professionnelles

### Organisation et volume horaire

#### 1 TD de 12 h

Enseignement organisé par le SUIO

**Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus.**

- Savoir trouver l'information sur les formations, les secteurs, les métiers
- Réaliser une enquête métier
- Exposer les résultats de l'enquête au groupe TD
- Connaître les outils et méthodes pour chercher un stage
- Possibilité de faire un stage volontaire

#### Modalités :

- 12 h TD en face à face

### Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais Espagnol	25%	25%	50% 2h		100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Allemand	100%				100% 2h				100% 2h		100% 2h	
Ouvertures professionnelles	100%				Dossier		Dossier				Dossier	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## UE 46 : Options (selon spécialisation)

### Organisation

2 EC selon spécialisation

Par souci de cohérence, la spécialisation choisie au 4<sup>e</sup> semestre (UE 46) devra, sauf exception, faire suite à celle du 3<sup>e</sup> semestre (UE 36).

L'enseignement de sport peut être substitué à l'EC1 ou à l'EC 2 dans toutes les spécialisations.

ECTS : 5

Coefficient : 5/30

### Spécialisation Approfondissement littéraire

#### EC 1 : Ancien Français et Stylistique pour les concours

Ce cours s'adresse aux étudiants qui envisagent de se présenter aux concours d'enseignement, ainsi qu'aux étudiants désireux d'approfondir leurs compétences en ancien français et en stylistique. Environ douze heures seront consacrées à l'apprentissage de l'ancien français. Dix-huit heures environ seront consacrées à la stylistique : il s'agira d'initier les étudiants à certaines grandes notions de cette discipline, à travers un choix de textes allant du XVI<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine.

#### Volume horaire

30 h de TD (2 h 30 / semaine) divisés entre deux enseignants.

#### M. Fourré et Mme Blot, ancien français pour les concours (1h / semaine)

Ce cours s'adresse aux étudiants qui envisagent de se présenter aux concours d'enseignement, ainsi qu'aux étudiants désireux d'approfondir leurs compétences en ancien français. On s'exercera à l'exercice de la traduction : seront abordées à cette occasion des questions de lexicologie, de syntaxe et de phonétique. Une sélection de textes sera fournie à la rentrée.

#### Bibliographie indicative

*Le Français médiéval par les textes. Anthologie commentée.* Sous la direction de Joëlle Ducos, Olivier Soutet et Jean-René Valette, Paris, Champion, 2016. L. Hélix, *L'ancien français - Morphologie, syntaxe et phonétique*, Armand Colin, 2018.

#### Mme Charrier, cours de Stylistique (1h30 / semaine) :

Nous travaillerons sur l'épreuve de stylistique aux concours du CAPES et de l'agrégation : repérage et interprétation des outils d'analyse, méthodologie du commentaire stylistique. Il s'agira de travailler sur des textes littéraires et les étudiants seront d'abord amenés à répondre à des questions sur le texte, puis, progressivement, à élaborer un commentaire stylistique qui réponde à une problématique d'ordre stylistique.

En ce qui concerne la bibliographie, une liste plus étoffée sera proposée en TD, mais celles et ceux qui le souhaitent peuvent déjà se procurer un manuel mêlant théorie et pratique, comme l'Initiation à la stylistique (Ellipses) de Claire Stolz.

ET

## EC 2 : Les paralittératures

### Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

### M. Claudel : La littérature du dernier rayon. *Regards sur le paralittéraire*

#### Descriptif

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

OU

## Spécialisation Professorat des écoles

### EC 1 : Mathématiques

#### Volume horaire

24 h de TD (2 h / semaine).

### Mme Burguin-Gleize

#### Descriptif

Prérequis ; UE 36 ou terminale S ou ES.

Poursuite des révisions des principales notions mathématiques vues au collège en vue de la préparation au concours de professorat des Écoles.

Seront abordés ; notion de fonction (courbe, image, antécédent, croissance, décroissance ; la dérivée n'est pas au programme), arithmétique (critère de divisibilité, nombres premiers, nombres premiers entre eux, PPCM, PGCD), étude des séries statistiques (moyenne, médiane, étendue, quartiles, déciles), quelques rudiments de logique (si  $\mathcal{P}$  alors  $\mathcal{Q}$ , réciproque, contraposée), géométrie du cercle, bases de la géométrie dans l'espace.

L'enseignement est organisé en pédagogie inversée ; des notes de cours sont disponibles sur Madoc, les TD consistant principalement en la résolution de petits exercices et problèmes sous forme de QCM.

ET



## **EC 2 : Littérature de jeunesse (texte et image)**

### **Volume horaire**

24 h de TD (2 h / semaine).

### **Mme Claquin : L'album dans la littérature de jeunesse (2 groupes)**

#### **Objectifs :**

- construire des savoirs culturels, historiques et littéraires sur l'album et la littérature de jeunesse (apports des formateurs) ;
- se créer une culture personnelle dans le domaine de la littérature de jeunesse (carnet de lecture, fréquentation du CRD de l'ESPÉ, ressources personnelles) ;
- échanger sur ses lectures d'albums de littérature de jeunesse (cercles de lecture, débats interprétatifs, mise en voix, etc.) et mutualiser ses ressources ;
- découvrir des pratiques professionnelles (enseignantes) autour de l'album et la littérature de jeunesse ;
- participer au colloque de littérature de jeunesse organisé par l'ESPÉ le 18 mars 2020 (thématique de cette année : l'art et l'artiste dans les livres de jeunesse).

OU

## **Spécialisation Métiers du livre**

### **EC 1 : Du livre à la tablette (Histoire du livre II)**

### **Volume horaire**

24 h de TD par semestre (2 h / semaine).

### **Mme Labbé**

#### **Descriptif**

Cet enseignement propose un parcours des mutations du livre à l'époque moderne, de l'invention de la presse à l'apparition du livre de poche puis du livre numérique. Il s'agira, par une exploration des techniques de fabrication mais aussi des stratégies de diffusion et des politiques éditoriales, de s'interroger sur des transformations qui ont semblé susceptibles de révolutionner le champ, mais dont l'impact, pour certaines d'entre elles, a dû être reconsidéré par la suite. On s'intéressera également à la dimension culturelle et sociale de ces évolutions techniques ainsi qu'à la manière dont elles ont pu modifier les pratiques d'écriture et de lecture.

ET

### **EC 2 : Les paralittératures**

### **Volume horaire**

24 h de TD (2 h / semaine).

## **M. Claudel : La littérature du dernier rayon. Regards sur le paralittéraire**

Romans de gare, séries d'espionnage, sagas de science-fiction, romances à l'eau de rose, épopées spatiales, cycles d'*heroic fantasy*... Ces genres réputés « mineurs » ou « commerciaux » sont généralement tenus pour quantité négligeable par les spécialistes de littérature : cantonnés dans une sorte de sous-système des lettres, loin des grandes œuvres consacrées, ils sont ce que les « séries B » ou les « séries Z » sont au cinéma d'auteur. Regardées avec une pointe de condescendance, ces œuvres « faciles » dans lesquelles l'ambition littéraire cède le pas au pur plaisir de la lecture constituent pourtant la masse de la production d'une époque, et sans doute sa partie la plus énergique et la plus vivante... En cela, elles sont des instruments précieux pour comprendre le fonctionnement même de l'institution littéraire, fondé sur une dialectique constante entre lignes hautes et lignes basses, centre et périphérie. De Fantômas à James Bond, de Tarzan à Wolverine, de San-Antonio à OSS 117, de Robert Langdon à Katniss Everdeen, nous chercherons donc, dans le cadre de ce cours d'introduction, à tracer les contours du paralittéraire – et à saisir, à travers cette étude, les mécanismes d'institutionnalisation (ou inversement de minoration) des œuvres et des auteurs.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée. Pour lancer la réflexion, on pourra lire avec profit l'article « Paralittérature » de Denis Saint-Jacques dans *Le Dictionnaire du littéraire*, sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques et Alain Viala, Paris, Presses Universitaires de France, 2002, p. 420-421.

OU

## **Spécialisation Information et Communication**

### **EC 1 : Atelier création sonore**

#### **Organisation et volume horaire**

1 TP de 24 h

Le nombre d'étudiants est limité à 24. **Les D.A. ne sont pas admis.**

#### **M. Sourget**

#### **Descriptif**

Cet atelier vise l'initiation aux techniques radiophoniques : la maîtrise de la prise de son et d'un outil logiciel de montage forme l'ossature technique de l'apprentissage, qu'il s'agisse d'un reportage, d'une capsule sonore, ou d'un micro-documentaire audio. Les différentes phases du projet seront abordées, depuis sa définition jusqu'à sa mise en ondes. Il aura lieu sur une période de vacances.

ET

### **EC 2 : Outils de la communication graphique**

#### **Volume horaire**

1 TD de 21 h

#### **M. Thomas**

Ateliers d'initiation aux logiciels d'infographie Photoshop et Indesign, en vue de la composition et création de supports de communication (affiches / flyers / programmes).

## Sport 2

**Le statut de ce cours est particulier** : il ne rentre pas dans le cadre d'une spécialisation, mais peut se substituer à un enseignement d'EC,1 ou d'EC 2 de l'UE 46 quelle que soit la spécialisation.

Ces cours sont dispensés par le SUAPS (Service universitaire des activités physiques et sportives). Ils ont lieu le lundi après-midi, le vendredi matin ou le vendredi après-midi (informations au tableau d'affichage « sport » de votre UFR).

Module de 24 h comprenant de la pratique physique et des enseignements théoriques en rapport les activités proposées : badminton, danse contemporaine, salsa, condition physique, volley-ball, escalade, gym tonique, jujitsu, gestion du stress, VTT, boxe française, aviron, yoga. La liste précise et les contenus par activités sont disponibles au secrétariat du SUAPS (3 bd Guy Mollet).

**ATTENTION** : Inscription en 1<sup>er</sup> lieu à votre scolarité puis dans un 2<sup>e</sup> temps au secrétariat du SUAPS pour le choix de l'activité ; le nombre de places par activité est limité et la présence en cours est obligatoire.

Les cours sont ouverts à tous niveaux de pratique.

## Validation

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Ancien français Styl pour concours	100%				100% 2h					100% 2h		100% 2h	
Mathématiques	100%				100% 2h					100% 2h		100% 2h	
Du livre à la tablette	100%				100% 2h					100% 2h		100% 2h	
Atelier création sonore		100%			Pas de DA			100%			Pas de DA		
Littérature jeunesse	100%				100% 2h					100% 2h		100% 2h	
Les paralittératures	100%				100% 2h					100% 2h		100% 2h	
Outils de la communication graphique	100%				Pas de DA					100% 1h		Pas de DA	
Sport 2	Voir STAPS												

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiants de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### 1. Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- le président de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiants qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

### 2. Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

### **Session initiale (1<sup>er</sup> semestre : début janvier – 2<sup>e</sup> semestre : courant mai)**

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

### **Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)**

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale.

La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription **automatique**. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

## 3. Fraude – plagiat

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant responsable et contresigné par l'étudiant. Le directeur de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. Le président de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers.

Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

## 4. Absences

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et **au vu d'un justificatif**, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

## 5. Validation – capitalisation – compensation

Les règles suivantes s'appliquent :

- Une **unité d'enseignement (UE)** est acquise :

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

**ou**

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un **élément constitutif** d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

- Une **année d'études** est validée :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

**ou**

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- À défaut de la validation de l'année, un **semestre** est validé :

– dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

**ou**

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

- La **compensation** est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

Les notes éliminatoires sont interdites.

Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises :

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

### **Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage**

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiants qui ont **obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC** à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 36 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

**BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.**

Toute UE validée est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20

**Vous ne repassez rien !**

**Un semestre peut être acquis par compensation** en fin de 1<sup>e</sup> session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, **vous ne repassez rien.**

Si à l'issue de la 1<sup>e</sup> session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser **impérativement** tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne.

**Attention** : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car **c'est la moyenne de l'EC qui compte**. Une absence à la 2<sup>e</sup> session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : **EC 1** : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

**EC 2** : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, **vous repassez l'examen** de l'EC 1, **même si vous avez eu 16/20 à cet examen**, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. **Mais vous ne repassez pas l'EC 2.**

**La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2.**

### **ECTS**

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une évaluation graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

## 6. Progression – redoublement

L'étudiant peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision du Président de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un étudiant à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

## 7. Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. le chapitre concerné). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury de L3 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle L dans sa délibération.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.

## 8. Délivrance du diplôme

Pour obtenir la licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme (en L3, moyenne générale des semestres 5 et 6). Les mentions suivantes sont accordées lors de la validation de l'année :

- Moyenne égale ou supérieure à 12 : mention Assez Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 14 : mention Bien
- Moyenne égale ou supérieure à 16 : mention Très Bien

**Passage en M1** : La totalité des trois années de licence doit être acquise pour permettre une inscription en Master 1.



## 9. Validations d'acquis

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants.

La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

## 10. Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (*cf. infra*). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.